



N<sup>o</sup> 081

Le 20 avril 1990

## LANCEMENT DU CONCOURS POUR LE PRIX D'EXCELLENCE À L'EXPORTATION CANADIENNE

Le ministre du Commerce extérieur John C. Crosbie a ouvert aujourd'hui le concours pour les Prix d'excellence à l'exportation canadienne de 1990, présentés annuellement à des entreprises qui se distinguent par leur leadership et leur ingéniosité dans l'exportation de produits et de services. La date limite pour la présentation des candidatures est le 31 mai 1990.

Les noms des lauréats du symbole canadien de l'excellence à l'exportation seront annoncés au cours d'une cérémonie qui aura lieu à Halifax, en Nouvelle-Écosse, le 1<sup>er</sup> octobre 1990. Cet événement est l'élément clé du Mois des exportations canadiennes, et il coïncidera avec la réunion annuelle de l'Association des exportateurs canadiens.

"Ce prix rend hommage aux réalisations remarquables d'exportateurs canadiens qui doivent leur réussite, dans le milieu de plus en plus compétitif du commerce international, à leur résolution et à leur esprit d'initiative. Les retombées économiques des succès remportés par les exportateurs canadiens profitent à toutes les couches de la population puisque le quart de notre produit intérieur brut provient des exportations" a déclaré M. Crosbie.

Les lauréats sont choisis par un jury composé d'éminents chefs d'entreprises tournés vers l'exportation. Pour être sélectionnée, une entreprise doit notamment :

- avoir exporté avec succès de nouveaux produits sur les marchés mondiaux ou avoir conquis de nouveaux marchés;
- afficher un accroissement important du volume des exportations;
- vendre des produits dont le contenu canadien est passablement élevé;
- présenter un taux élevé d'exportations dans le total des ventes.

Les lauréats font l'objet d'une campagne publicitaire organisée par le gouvernement à l'échelle du pays; de plus, ils peuvent utiliser l'emblème du Prix d'excellence à l'exportation canadienne dans leur publicité et autres véhicules de promotion pendant les trois années qui suivent.

"Les anciens lauréats ont trouvé que la reconnaissance associée à l'obtention du Prix est un outil de marketing fort précieux, puisqu'il leur a permis d'attirer de nouveaux clients à l'étranger et d'améliorer nettement le moral des employés", a déclaré M. Crosbie.

La taille des sociétés primées l'année dernière variait considérablement, depuis l'entreprise Med-Eng Systems (15 employés) à la division Canadair de Bombardier Inc. (plus de 5 600 employés). Par ailleurs, ces sociétés représentent tout l'éventail de l'activité industrielle canadienne, des transports à la technologie de transformation et de l'agriculture aux produits aéronautiques.

Pour vous procurer des demandes de candidature ou obtenir des renseignements, veuillez vous adresser à Affaires extérieures et Commerce extérieur Canada, en composant sans frais le numéro d'Info Export, 1-800-267-8376, ou communiquer avec les Centres de commerce international de chaque province.

Pour de plus amples renseignements, les médias peuvent s'adresser à :

Bureau des relations avec les médias  
Affaires extérieures et Commerce extérieur Canada  
(613) 995-1874